RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

M.O.VIA
Société par actions simplifiée
au capital de 1 615 000 euros
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 SAINT ISMIER
492 993 936 RCS GRENOBLE

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 NOVEMBRE 2018

QUATRIEME DÉCISION

Les mandats de la société ADEX, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Thierry GENEVE, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration, l'associé unique décide de :

- renouveler dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire la société ADEX pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

- prendre acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

